

Valsartan : quels sont les patients prioritaires dans un contexte d'intenses tensions d'approvisionnement ?

Information destinée aux médecins généralistes, cardiologues, néphrologues, internistes, urgentistes, gériatres, pédiatres, endocrinologues, pharmaciens d'officine et pharmaciens hospitaliers.

Un premier rappel de certains médicaments à base de valsartan a été effectué en juillet 2018 après l'identification d'un défaut de qualité. Les investigations conduites depuis juillet 2018 amènent l'ANSM à faire procéder le 29 novembre 2018, au rappel d'autres médicaments à base de valsartan. Ainsi la disponibilité de médicaments à base de valsartan est sensiblement réduite en France.

Dans ce contexte et afin de préserver les stocks résiduels de valsartan, l'ANSM tient vivement à vous rappeler la nécessité d'appliquer les recommandations de la HAS et de la SFHTA (voir logigramme au verso), que vous avez déjà reçues en août 2018

Seul le respect de ces recommandations permettra de garantir la prise en charge des patients pour lesquels il n'existe pas d'alternative.

Télécharger le courrier

